# L'ECHO D'AUGY

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES N° 147 NOVEMBRE **2020** 



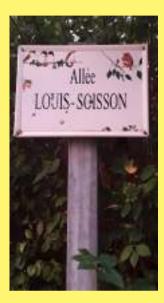
# La photo du mois

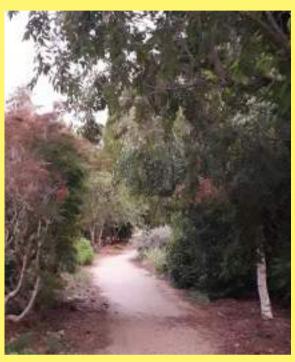
Un beau petit chemin de passage et de promenade.

#### **REJOIGNEZ NOTRE ÉQUIPE**

Devenez rédacteur, dessinateur ou photographe d'un jour

Vous souhaitez proposer un dessin ou une photo à l'équipe COMMUNICATION ? Contactez-nous à l'adresse mairie-augy89@wanadoo.fr **ou** christeldiakite@gmail.com





# Mot du maire

Tous les élus s'associent pour vous adresser leurs vœux de courage et force. En ces temps résolument complexes pour nous tous, j'ai tout d'abord une pensée pour celles et ceux qui sont touchées par la Covid, qui souffrent et sont hospitalisés. Pour ceux qui en doutaient encore, Augy pleure ses premiers décès à cause de ce virus. Je ne peux qu'exprimer ma profonde sympathie à l'ensemble de leur famille, de vous associer et de leur adresser nos sincères condoléances.

L'équipe municipale s'est pleinement mobilisée au lendemain de l'annonce du chef de l'Etat pour mettre en place le nouveau protocole sanitaire renforcé à l'école. Nous avons dû faire face à l'absence d'une bonne partie de nos personnels cantine et garderie. Je remercie celles et ceux, élus et non élus, qui ont pris part au fonctionnement de la cantine et de la garderie et qui nous ont permis d'assurer ce service public de première importance. Il nous a fallu au pied levé remplacer tous nos agents titulaires pour assurer un fonctionnement normal, permettre à vos enfants de rester manger à l'école dans de bonnes conditions.

Parallèlement, le Centre Communal d'Actions Sociales a repris également ses contacts réguliers avec un certain nombre d'entre vous afin de ne laisser personne sur le bord du chemin. Soyez tous remerciés de votre générosité et de votre engagement.

# INFOS PRATIQUES



# **ÉTAT CIVIL**

- PINGOT Esperanza, née le 20 juillet 2020
- FUMERAND Marine, née le 10 septembre 2020
- BAILLERGEAU Lucas, né le 24 octobre 2020

Félicitations aux parents

#### Décès

- LECOMTE Germain, décédé le 18 septembre 2020
- SANCHEZ Piedad, décédée le 29 août 2020
- MILLOT Pierre, décédé le 21 septembre 2020

Toutes nos meilleures pensées aux familles



- PUECH Thomas & CARPY Laetitia . mariés le 25 juillet 2020
- BAGHUELOU Stéphane & ROSSILLON Cécile mariés le 29 août 2020

Tous nos voeux de bonheur



# **NUMÉROS UTILES**

# **SANTÉ**

Médecin: Dr. BALLARINI

- 20 RN 6 89290 AUGY
- 03 86 53 61 51

#### Cabinet d'infirmières :

- 20 RN 6 89290 AUGY
- 03 86 53 87 49

# **URGENCES**

SAMU : 15

• Police Secours : 17

• Sapeurs-Pompiers: 18

• Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 114

• Numéro d'urgence européen : 112

#### **AGENCE POSTALE**

Lundi: 16h30 à 18h

Mardi: 9h à 10h30 et 16h30 à 18h

Mercredi: 9h à 10h30

Jeudi -Vendredi: 9h à 10h30 et 16h30 à 18h

Samedi: 9h à 12h

Tél.: 03 86 53 61 57



# INFOS PRATIQUES

### **MAIRIE**



- 3 rue Paul Visse
- 03 86 53 85 90



Port du masque OBLIGATOIRE

Vous venez pour faire une démarche, par mesure d'hygiène, merci d'apporter votre stylo.

#### HORAIRES D'OUVERTURES

Lundi: 8h30 à 10h et 15h à 18h

Mardi: 8h30 à 10h

Mercredi: 8h30 à 10h

Jeudi : fermée-

Vendredi : 8h30 à 10h et 15h à 17h

samedi: 10h à 12h (1 samedi sur 2)

# mairie-augy89@wanadoo.fr

# **DECHETTERIES**

En raison des mesures gouvernementales, des contraintes sanitaires et afin de réguler le flux dans les sept déchèteries du territoire, ces dernières seront accessibles

# uniquement sur rendez-vous à partir de lundi 9 novembre 2020.

Les usagers, particuliers comme professionnels, auront deux possibilités pour prendre rendez-vous, : 1/ En ligne sur la plateforme Infinitri service.infinitri.eco/accueil.action ou via

l'accès direct sur le site internet www.agglo-auxerrois.fr

Une fois sur la plateforme, il faudra créer votre compte, étape simple et rapide et choisir ensuite votre jour et date de rendez-vous en déchèterie.

2/ Par téléphone via le **numéro vert** 0800 89 2000.

#### HIVER du 1er novembre au 31 mars Vendredi Lundi Mardi Mercredi Joudi Samedi 10h - 12h 10h - 12h 10h - 12h 10h - 12h FERME FERME Augy 14h - 17h 14h - 17h 14h - 17h 14h - 17h 10h - 12h Auxerre 14h - 17h 10h - 12h 10h - 12h 10h - 12h Branches FERME FERME FERME 14h - 17h 14h - 17h 14h - 17h 10h - 12h Gy l'Evêque FERME FERME FERME FERME 14h - 17h 14h - 17h 10h - 12h Monéteau FERME 14h-17h 14h - 17h 14h - 17h 14h - 17h 14h-17h 10h - 12h 10h - 12h 10h - 12h Val de Mercy FERME FERME 14h - 17h 14h - 17h 14h - 17h 10h - 12h 10h - 12h 10h - 12h Venoy FERME FERME FERME 14h - 17h 14h - 17h 14h - 17h

# Matinée Eco-Citoyenne du samedi 10 Octobre 2020



C'est dans la bonne humeur et par une météo

clémente, qu'une petite trentaine d'Augycois ont coupé, élagué les arbustes et nettoyé les abords de la vélo-route, le long de l'Yonne.

Chacun était venu équipé de sécateurs, de râteaux ou autres...Les enfants ont également participé, en ramassant divers détritus. Cette matinée utile et active s'est

achevée autour d'une petite collation sur la place de l'église.

Tous les participants se sont promis de renouveler l'opération au printemps 2021.

















Un grand merci à tous les volontaires pour cette matinée au service de la nature.



Le conseil municipal s'est réuni

le 17 septembre dans la salle polyvalente et dans le strict respect du protocole sanitaire. Diverses délibérations ont été validées dans des domaines très divers.

Le site internet de la commune étant "hors service" pour le moment (dans l'attente du nouveau site dont la création est en cours), le compte-rendu du conseil municipal n'est plus disponible en ligne.

Merci d'en prendre connaissance sur le panneau d'affichage en mairie. En cas de mobilité réduite, contactez le secrétariat de la mairie.

# Site INTERNET de la commune

Vous êtes une Entreprise, un Commerce, un Artisan...



Dans le cadre de la construction du site internet de la commune, vous avez la possibilité d'y faire figurer votre activité afin qu'elle y soit référencée et qu'un lien soit fait vers votre site ou autres réseaux. Adressez-nous votre nom, coordonnées, site internet, réseaux sociaux, etc.

A envoyer à mairie-augy89@wanadoo.fr OU

christeldiakite@gmail.com

# Le CCAS d'AUGY vous accompagne durant la crise sanitaire



CCAS; Centre Communal d'Action Sociale

Comme pour la canicule, vous pouvez vous inscrire sur le registre nominatif. Il permet d'accompagner les personnes vulnérables et/ou isolées. De fait, vous serez appelés régulièrement. Ce registre reste confidentiel et est actualisé par la référente du CCAS.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Me Patricia Villatte en mairie.



# UN DEVOIR DE MÉMOIRE



Honneur à nos anciens combattants.

Afin d'honorer nos "Poilus", la cérémonie du 11 novembre 2020 s'est déroulée en comité très restreint (élus en nombre très limité) conformément à l'arrêté préfectoral. Le rituel habituel a été respecté (dans le respect, des mesures barrières) avec lectures, dépôts de gerbes de fleurs, port du drapeau français et la visite au cimetière d'Augy.

Dans la lecture de la lettre de notre ministre déléguée auprès du ministère des armées, il a été évoqué le centenaire de la tombe du soldat inconnu et l'entrée au Panthéon de Maurice Genevoix, écrivain et porte-étendard de "Ceux de 14".

Le maire a ensuite nommé les 20 soldats morts pour la France durant l'année écoulée et a déposé une potée de fleurs de nos amis Allemands de Taben Rodt. Merci à eux.

### Merci à tous les anciens combattants de leur compréhension.

Au plaisir de tous vous retrouver l'année prochaine.



En compagnie du maire, Nicolas Briolland, les élus Catherine Billiat, Christel Diakité, Matthieu Prulière et Yann Minot ont honoré ce devoir de mémoire.











La transition écologique est en marche dans notre commune.

Cette démarche se traduit par la chasse aux économies et la baisse de notre empreinte carbone.



Elle va s'articuler de la façon suivante :

Dans le but de réduire les coûts énergétiques, le conseil municipal donne son accord à M. le maire pour la signature d'une convention CEP (Conseiller en Energie Partagé) avec le SDEY (Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne). Le Syndicat accompagne les collectivités territoriales adhérentes au CEP dans leur démarche environnementale. Cette adhésion doit permettre à la commune de mieux maîtriser sa consommation d'énergie et à diminuer son impact carbone par une baisse de ces émissions de gaz à effet de serre (GES) et ce, en faisant des

économies.

### Que comprend ce service?

- Une aide technique à la gestion de nos installations avec l'aide d'une mise à disposition d'outils permettant de réaliser des audits énergétiques sur le patrimoine bâti de notre commune. Les données qui en découleront sont nécessaires pour disposer d'un bilan énergétique. Cette première étape est indispensable pour mettre en place un programme pluriannuel de travaux d'économies d'énergie.
- Une assistance et un accompagnement pour la gestion et le suivi des consommations énergétiques.
- Une assistance et un accompagnement pour les projets relatifs à l'énergie.

Dans le cadre de cette transition écologique, la commune va équiper, d'ici la fin de l'année, les trois classes de l'école primaire de volets électriques, Les jeunes écoliers et le personnel enseignant bénéficieront d'un meilleur confort. Elle fera également réaliser des économies grâce à une meilleure isolation.

Dans nos prochains numéros de l'Echo d'Augy, l'équipe municipale ne manquera pas de vous informer de ce que fait modestement notre commune pour notre planète.

François CASTELLANI Adjoint chargé aux travaux, au patrimoine bâti et à l'urbanisme

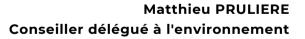


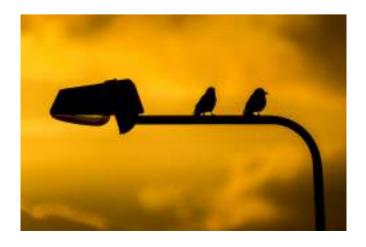
D'ici quelques mois, l'intégralité des **230 points d'éclairage publique d'AUGY** quitteront les technologies du 20e siècle, énergivores et non modulables, pour revêtir intégralement un nouvel habit de lumière, résolument actuel : **la LED**.

Cette démarche a quatre grands principaux avantages :

- 1/ Avantage écologique : la réduction de 30 à 40% de la consommation annuelle d'électricité.
- 2/ Avantage économique : là encore une réduction de 30 à 40% de la facture annuelle (un retour sur investissement plus court).
- 3/ Un pilotage de l'éclairage publique modulable point par point, aussi bien sur les horaires que sur l'intensité.
- 4/ Une durée de vie annoncée 10 fois supérieure au mode d'éclairage par incandescence.

Ce projet est mené en collaboration avec le Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne (SDEY).







# INFOS ASSOCIATIVES

# **CRAZY DANCE'S**



Concernant notre association, voici les éléments qui peuvent être communiqués:

Au vu du contexte sanitaire et des protocoles qui doivent être appliqués, les membres du bureau de l'association de danse CRAZY DANCE'S ont pris la décision avec regret de reporter la reprise des cours à janvier 2021, si et seulement si le contexte sanitaire s'améliore. Une réunion se tiendra le mardi

15 décembre 2020 à 19h à la salle polyvalente d'Augy pour faire un point sur la situation et envisager la reprise ou non des cours de danse.

Sophie BAILLY, Présidente CRAZY DANCE'S

# **ASTT AUGY**



Le club de tennis de table traverse une période difficile. Tous les joueurs engagés en compétition ont retrouvé le chemin de la salle des fêtes le lundi, mais peu de joueurs en loisir sont revenus.

La Fédération Française de Tennis de Table a élaboré un protocole qui permet facilement de respecter les conditions sanitaires. Toutes les compétitions sont maintenues dans l'Yonne.

Une table mesurant 2,74m, les joueurs et les arbitres n'ont pas besoin de masque. Il est interdit de souffler sur la balle et de prêter sa raquette.

Du gel hydroalcoolique doit être mis à disposition.

Les compétitions se déroulent à huis clos, les joueurs présents sont systématiquement pointés sur une feuille de présence.

Les personnes quine se trouvent pas dans l'air de jeu doivent porter un masque.

Il faut respecter la jauge de la salle qui accueille le tennis de table. Il n'y a jamais plus de dix personnes dans la salle, ce qui permet aisément la pratique du ping.

Le club peut accueillir facilement d'autres amateurs, notamment en loisirs les **mercredis et jeudis de 18h15 à 21h00** selon vos disponibilités.

N'hésitez pas à venir faire un tour quelque soit votre âge, vous serez accueillis avec plaisir.

> Sylvain DEMONFAUCON Président ASTT AUGY Asttaugy.clubéo.com

# A.C.D.L.A



L'Atelier Créatif Détente Loisirs d'Augy a repris ses activités depuis le

22 septembre 2020 dans la salle d'activités du lavoir.

Divers ateliers sont en place tous les 15 jours, les mardis et mercredis après-midi à partir de 14h. lère semaine : cours de couture (patcwork divers) mercredi cartes à broder , iris folding pergamano.

2e semaine : cours de cartonnage le mardi et encadrement le mercredi.

L'atelier est ouvert pour découvrir les réalisations et vous donner envie de nous retrouver.

L'adhésion est de 25 EUROS. Pour un cours occasionnel la séance est de 5 € matériel fourni.

DEMENIS Evelyne
Présidente ACDLA

# **ZOOM SUR LES COMMERCES D'AUGY**

Dans le numéro précédent, nous vous parlions des "circuits-courts" d'approvisionnements et de l'implication de nos commerçants locaux dans cette démarche.

En cette nouvelle période de crise sanitaire qui fragilise encore plus ces petits commerces, cette proximité de production et d'approvisionnement prend tout son sens... Voici comment certains d'entre eux s'adaptent pour maintenir une activité.



### **ENTRAIDE & SOLIDARITÉ OBLIGE**



# La boulangerie-patisserie "Aux petits bonheurs" est ouverte aux jours & horaires suivants :

Mardi - Jeudi - Vendredi : 5h45-12h45 / 15h30-19h Mercredi - Samedi - Dimanche & jours fériés : 5h45-12h45. FERMETURE LE LUNDI

#### PIZZAS A EMPORTER



**9 Grande rue - AUGY**COMMANDER AU **03 86 52 39 22** 

Une pensée solidaire pour le salon de coiffure **INFINI TIF** qui n'est pas autorisé à ouvrir au public actuellement.



# Le bar-tabac "La TULIPE" reste ouvert sur les horaires suivants

(activité vente de tabac - boissons à emporter possible) :

Lundi au Vendredi : 6h45-13h / 15h30-19h Samedi : 8h-13h FERMETURE LE DIMANCHE





# **NOUVEAU: VENTE A EMPORTER** 03 86 53 35 54

Nous profitons de cette tribune en pleine crise sanitaire pour remercier tous les habitants d''Augy qui depuis notre arrivée jouent le jeu en venant déjeuner et dîner à l'Auberge. Ceux qui ont célébré leur anniversaire de naissance . leur anniversaire de mariage, leurs repas de famille, sans oublier les repas associatifs comme le club de dictée qui nous sollicitent tous les ans.

Merci car sans leurs soutiens nous aurions certainement eu beaucoup de mal à être encore ouvert.

Malheureusement une fois de plus, nous contraints de fermer sommes le restaurant pour cause covid.

Dans l'attente d'une autorisation de réouverture, l'auberge fait de la vente à emporter depuis le 30 octobre.

Le chef Jany et sa brigade vous proposent deux menus (entrée, plat, dessert) qui évoluent chaque jour selon les envies du chef.

A découvrir sur le site internet, Facebook ou Instagram.

Marie & Jany

Commande acceptée jusqu'à 21h la veille de la commande.







4 place de l'église 0682656335 ou 06.61.58.15.02

Emilie et Kipré vous proposent :

#### - Des boissons antillaises :

Jus de gingembre (gingembre bio du Pérou), jus de fleur d'hibiscus, cocktail fruit de la passion & gingembre, planteur et punch coco.

Des plats et apéritifs antillais (colombo de poulet ou de porc, gratin de christophine, accras de morue...) Détails sur notre compte Facebook Gingerol. La livraison est offerte sur la commune d'Augy.



lieu-dit: L'Auberge Neuve, Route de Saint-Bris à AUGY Tel: 03 86 40 17 46

#### Nouveauté Spéciale Confinement.

Gaétan QUILLIN et sa brigade sont heureux de vous proposer une nouvelle carte spéciale confinement (à découvrir sur le site ou sur facebook)

Uniquement le vendredi et samedi Limite de commande le jeudi avant midi

Retrait des commandes le vendredi et samedi de 9h à 17h

Le minimum de commande pour une livraison est de 40,00€. Livraison offerte sur Auxerre, Augy, Saint-Bris et champs sur Yonne





# Consommer des produits en circuits courts.

Le mot de Stéphane PIFFOUX, Charcutier-Traiteur à AUGY

Installé depuis septembre 2018 en tant que Charcutier-Traiteur, mon souhait était de quitter l'analyse agro-alimentaire pour revenir sur des valeurs nobles et le sens premier des produits de consommation sans oublier les goûts. Voilà comment a germé l'envie de reprendre ce commerce.

#### Quel regard portez-vous sur les circuits-courts?

C'est primordial de valoriser le produit français et local. Cela permet de limiter les coûts liés à l'acheminement des marchandises et de réduire l'impact sur la pollution (transport long, CO2, empreinte carbone).

#### Travaillez-vous avec des producteurs locaux ?

Oui car j'applique ma doctrine de ne pas me fournir à distance. Je travaille avec des petits producteurs locaux pour beaucoup de produits tels que mes volailles de noël, les huiles de colza, les endives, les soupes bio, les cucurbitacées et les fromages de vaches et de chèvres...

### • Quels conseils de consommation pourriez-vous fournir aux clients?

De revenir aux valeurs d'un village et de le faire vivre en consommant les produits des acteurs locaux. Un village sans commerces est un village qui se meurt.

#### • Comment valoriser les petits commerces de proximité d'après vous ?

En mettant à l'honneur le savoir-faire local et en les sollicitant pour diverses manifestations publiques ou privées. En permettant une meilleure visibilité par la signalisation et la communication (presse locale et radio par exemple).

#### • Souhaitez-vous ajouter un dernier mot?

Oui. Je suis content d'être là, à Augy, même si je me pose la question du devenir des petits commerçants et des artisans avec cette crise sanitaire.

#### Je voulais aussi informer que je confectionne et livre des repas à domicile.

Venir me voir pour information ou voir sur ma page facebook.

\_\_\_\_\_

#### **QU'EST-CE QU'UNE AMAPP?**

Une **Association** pour le **Maintien** d'une **Agriculture Paysanne de Proximité** est constituée par un groupe de personnes qui opte pour une relation directe avec un producteur.

#### Une AMAPP, c'est:

Un appui à l'agriculture locale, un moyen de manger sainement à prix juste.

Un membre d'une AMAPP est une personne qui devient partenaire de l'exploitation en achetant en début de saison une part de la récolte du producteur.

Le producteur s'engage à cultiver sain dans le respect de la nature et de l'environnement. Une ou deux fois par semaine, il partage sa récolte de produits fraichement cueillis. Le contenu de la part est appelé "panier",

### Comment ça marche?

Quand le groupe de consommateurs est formé, le fermier les invite à visiter son exploitation. Dans ce partenariat, ils peuvent établir ensemble le calendrier des productions à venir et le coût de l'engagement financier pour la saison ainsi que le lieu et jour de distribution. Ensemble, le fermier et les propriétaires de parts créent une nouvelle sorte d'économie et assurent la continuité et l'existence de fermes locales.

### Quels avantages?

Dans ce système hors "économie de marché", l'agriculteur écoule l'intégralité de sa production, évitant ainsi surproduction et méventes dues aux importations.

N'ayant plus le souci de vendre, l'agriculteur peut se consacrer à la valorisation de son savoir-faire et à la qualité de sa production.
L'engagement par avance des consommateurs lui permet de payer tous les coûts engendrés par la plantation et de lui assurer un salaire.

Les AMAPP permettent, outre le maintien de l'agriculture paysanne, la possibilité de contribuer à l'installation d'un jeune agriculteur sur des terres à vocation maraîchère.

Enfin, c'est aussi permettre à chacun de payer le prix juste d'une nourriture de qualité et de tendre collectivement vers plus de sécurité alimentaire.

# Exemple de panier fournit par l'AMAPP de VAUX (Sophie Bardot, maraichère)

Si vous êtes curieux ou intéressé, l'AMAPP de VAUX vous accueille le jeudi à partir de 18h45 salle ancienne école (mairie). Vous pouvez y retrouver également Mathilde Boulanger et ses produits issus de sa chèvrerie ainsi que d'autres producteurs (volailles, miel, lentilles et farines)

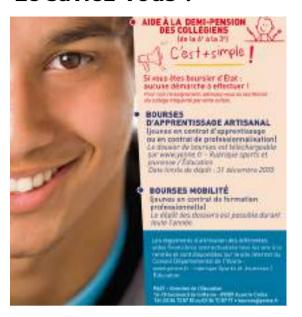




# L'ECHO D'AUGY

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES N°147

### Le saviez-vous?





**TousAntiCovid** est une application qui permet à chacun d'être acteur de la lutte contre l'épidémie. C'est un geste barrière supplémentaire.

**TousAntiCovid** vient compléter l'action des médecins et de l'Assurance maladie, visant à contenir la propagation du virus en stoppant au plus vite les chaînes de contamination.

Le principe est le suivant : prévenir, tout en garantissant l'anonymat, les personnes qui ont été à proximité d'une personne testée positive, afin que cellesci puissent aller se faire tester et être prises en charge le plus tôt possible.

L'installation de l'application TousAntiCovid se fait sur la base du volontariat. Toute personne est prise en charge même si elle choisit de ne pas utiliser l'application.





# Raz-le-bol du démarchage téléphonique?

# Qu'est-ce que Bloctel ?

Bloctel est la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur laquelle tout consommateur peut s'inscrire gratuitement afin de ne plus être démarché téléphoniquement par un professionnel avec lequel il n'a pas de relation contractuelle en cours, conformément à la loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation.

# QU'EST-CE QUE CLIQUE MON COMMERCE ?



Développé par le Gouvernement,

#### clique-mon-commerce.gouv.fr

s'adresse aux commerçants, artisans, professionnels de l'hôtellerie et de la restauration qui souhaitent se numériser et développer rapidement une activité en ligne.

Comité de rédaction : Nicolas BRIOLLAND - Catherine BILLIAT
François CASTELLANI - Christel DIAKITÉ - Yann MINOT - Antonia SANCHEZ
Photos : Equipe Communication